

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 147**28 janvier 2002****SOMMAIRE**

A.A.A. Financing, GmbH.	7051	Postbank (NL) Advisory S.A..	7020
Allmende S.A.H., Luxembourg.	7010	Précis S.A., Luxembourg.	7023
Good Investments Holding S.A.	7011	Print Service, S.à r.l., Luxembourg.	7023
Groupe Tertiaire d'Investissement S.A.	7011	Prodex S.A., Luxembourg.	7021
International Trade Center, S.à r.l.	7011	Profigest Holding S.A., Luxembourg.	7022
Marvus Holding S.A., Luxembourg.	7012	Promogroup S.A., Luxembourg.	7023
Marvus Holding S.A., Luxembourg.	7013	Providence Générale S.A., Luxembourg.	7025
Marvus Holding S.A., Luxembourg.	7013	Puck S.A., Strassen.	7025
Meash Holding S.A., Luxembourg.	7017	Puck S.A., Strassen.	7026
Meash Holding S.A., Luxembourg.	7018	Quatuor S.A., Luxembourg.	7027
Meash Holding S.A., Luxembourg.	7018	Remise S.A., Luxembourg.	7027
Montante Holding S.A., Luxembourg.	7011	Restclair, S.à r.l., Luxembourg.	7027
Montante Holding S.A., Luxembourg.	7011	Restevent Holding S.A., Luxembourg.	7026
Next Polymer S.A., Luxembourg.	7014	Restevent Holding S.A., Luxembourg.	7026
Noble Invest International S.A., Luxembourg.	7012	Rimbey S.A., Luxembourg.	7027
Noble Invest International S.A., Luxembourg.	7012	Riosal Investment S.A., Luxembourg.	7028
Noé S.A., Luxembourg.	7014	Ropping Holding S.A., Luxembourg.	7030
Noé S.A., Luxembourg.	7014	Ropping Holding S.A., Luxembourg.	7030
Optique Gilles Esslingen & Cie, S.à r.l., Luxembourg.	7015	S & F Participations, S.à r.l., Luxembourg.	7023
Opus Estates S.A., Luxembourg.	7015	S & F Participations, S.à r.l., Luxembourg.	7024
Otto Luxinvest, S.à r.l., Luxembourg.	7016	S.E.I.L., Société Européenne d'Investissement Immobilier S.A., Luxembourg.	7035
Otto Luxinvest, S.à r.l., Luxembourg.	7016	S.E.I.L., Société Européenne d'Investissement Immobilier S.A., Luxembourg.	7035
Overfin S.A.H., Luxembourg.	7016	SAS S.A., Frisange.	7041
Paradiso Investments S.A., Luxembourg.	7019	Saar-Lor-Lux Seed Capital S.A.H., Luxembourg.	7028
PARFININDUS, Européenne de Participations Financières et Industrielles, S.à r.l., Strassen.	7018	Scancar Luxembourg S.A., Luxembourg.	7031
PARFININDUS, Européenne de Participations Financières et Industrielles, S.à r.l., Strassen.	7018	Scancar Luxembourg S.A., Luxembourg.	7031
Paro S.A., Luxembourg.	7019	Scancargo S.A., Sandweiler.	7028
Pêche 2000, S.à r.l., Schengen.	7019	Sea Coast Investments S.A., Luxembourg.	7029
Photoflor S.A., Luxembourg.	7020	Sea Coast Investments S.A., Luxembourg.	7029
Pioneer Investment Management S.A., Luxembourg.	7013	Sea Coast Investments S.A., Luxembourg.	7029
Placindus S.A.H., Luxembourg.	7019	Sea Coast Investments S.A., Luxembourg.	7029
Plasthing Holding S.A., Luxembourg.	7020	Secto S.A., Luxembourg.	7031
Pods Holding S.A., Luxembourg.	7021	Securel S.A., Niederanven.	7031
Polygraph, S.à r.l., Luxembourg.	7022	Securel S.A., Niederanven.	7032
Polygraph, S.à r.l., Luxembourg.	7022	Seid Consult, S.à r.l., Luxembourg.	7033
Polygraph, S.à r.l., Luxembourg.	7022	Sélection Weirich, Mayer, Fiorese, S.à r.l., Duderange.	7033

Ship Service, S.à r.l., Luxembourg	7033	Sport 3000 S.A., Luxembourg	7040
Shoe-Lux, S.à r.l., Luxembourg	7033	Sport 3000 S.A., Luxembourg	7040
Siei Fin S.A., Luxembourg	7030	Sport Holding Overseas Patent S.A., Luxembourg	7032
Siena Investments S.A., Luxembourg	7034	Standard Access A.G., Remerschen	7045
Sigma Tau International S.A., Luxembourg	7034	Standard Access A.G., Remerschen	7046
Silver Lining Finance S.A., Luxembourg	7034	Standard Access A.G., Remerschen	7046
Société d'Investissement Industriel Luxembourg- geois (S.I.I.L.) S.A., Luxembourg	7035	Standard Life Investments Global Sicav, Luxem- bourg	7038
Société d'Investissement Industriel Luxembourg- geois (S.I.I.L.) S.A., Luxembourg	7036	Starfield Luxembourg S.A., Luxembourg	7045
Société Européenne de Conserve S.A., Luxem- bourg	7036	Steiner Montage S.A., Esch-sur-Alzette	7041
Société Foncière et Immobilière du Sud S.A., Luxembourg	7028	Storebrand Luxembourg S.A. Management Com- pany, Luxembourg	7039
Société Immobilière de l'III S.A., Strassen	7034	Sucalmer Investissements, S.à r.l., Luxembourg ..	7042
Société Luxembourgeoise de Distribution S.A., Luxembourg	7037	Sucota Real Estate S.A., Luxembourg	7046
Socolux S.A., Luxembourg	7037	Sucota Real Estate S.A., Luxembourg	7046
Sogereel S.A., Luxembourg	7037	Surre S.A., Esch-sur-Alzette	7047
Solluxhôtel S.A., Strassen	7037	Surre S.A., Esch-sur-Alzette	7047
Solyred S.A., Luxembourg	7033	Symas S.A., Howald	7047
Solyred S.A., Luxembourg	7033	Système de Développement Européen S.A., Lu- xembourg	7047
Somaco S.A., Luxembourg	7038	T.C.I. S.A., Tecnic-Consult-Invest, Soparfi, Luxbg.	7047
Soprogest S.A., Luxembourg	7038	Tang-Liu, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	7050
Soprolux Promotions S.A., Luxembourg	7038	Tang-Liu, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	7050
Soprolux, S.à r.l., Luxembourg	7038	Taufin International S.A., Luxembourg	7050
Soteg S.A., Luxembourg	7039	Technolux S.A., Luxembourg	7050
Sotraco S.A., Luxembourg	7037	Technolux S.A., Luxembourg	7051
Sotralentz Luxembourg S.A., Esch-sur-Alzette ..	7038	Tekmar S.A., Luxembourg	7052
SPP International S.A., Luxembourg	7040	Terzo Millennio S.A., Luxembourg	7052
Spartex S.A., Luxembourg	7039	Terzo Millennio S.A., Luxembourg	7054
Specialised Engineering Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg	7036	Tesi International S.A., Luxembourg	7054
Specialised Engineering Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg	7036	Tesi International S.A., Luxembourg	7054
Sport & Finance S.A.H., Luxembourg	7041	Tetra, Kayser Paul et Associés, S.à r.l., Ber- trange	7054
Sport & Finance S.A.H., Luxembourg	7042	Tractebel Engineering Luxembourg S.A., Luxem- bourg	7050
		White Knight II S.A., Luxembourg	7054

ALLMENDE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxembourg B 21.902.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung
gehalten am 28. August 2001 von 14.00 bis 14.30 Uhr*

Die Aktionäre der Gesellschaft haben die folgenden Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Der vom Verwaltungsrat vorgelegte Lagebericht über das Geschäftsjahr 2000 und der Bericht des Kommissars wer-
den zustimmend zur Kenntnis genommen.

Zweiter Beschluss

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2000 wird in der vorgelegten und diesem Sitzungsprotokoll beigefügten Fas-
sung genehmigt.

Dritter Beschluss

Dem Verwaltungsrat und dem Kommissar wird in getrennter Abstimmung für das Geschäftsjahr 2000 Entlastung er-
teilt.

Vierter Beschluss

Der im Jahresabschluss ausgewiesene Verlust wird auf neue Rechnung vorgetragen.

Für die Richtigkeit des Auszugs

G. P. Rockel

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2001, vol. 557, fol. 38, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56340/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2001.

MONTANTE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 54.715.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} juin 2001

1. L'Assemblée décide de renouveler pour une période de six ans, le mandat des Administrateurs de Messieurs Christophe Blondeau, Rodney Haigh, Nour-Eddin Nijar et du Commissaire aux Comptes la société HRT REVISION, S.à r.l. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007;
2. L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression actuelle du capital social figurant dans les statuts, de francs belges (BEF) en euros (EUR) au taux de change égal à 40,3399 BEF pour 1,- EUR;
3. L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions émises;
4. L'Assemblée décide d'adapter l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trois cent quatre-vingt-seize mille six cent vingt-neuf euros soixante-quatre cents (396.629,64 EUR), représenté par seize mille (16.000) actions sans désignation de valeur nominale (...).

(...) Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept euros quarante et un cents (99.157,41 EUR) pour le porter de son montant actuel de trois cent quatre-vingt-seize mille six cent vingt-neuf euros soixante-quatre cents (396.629,64 EUR) à quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept euros cinq cents (495.787,05 EUR), le cas échéant par l'émission de quatre mille (4.000) actions sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits que les actions existantes (...).

5. L'Assemblée décide que les résolutions qui précèdent concernant la conversion du capital social en euros produiront leurs effets comptables et fiscaux rétroactivement au 1^{er} janvier 2001;

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 32, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55834/565/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

MONTANTE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 54.715.

—
Les statuts coordonnés enregistrés à Luxembourg, le 31 août 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55835/565/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

GOOD INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 28.371.

GROUPE TERTIAIRE D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 33.756.

INTERNATIONAL TRADE CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 35.640.

—
LIQUIDATIONS

Par jugement du 18 novembre 1999, le Tribunal d'arrondissement de Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation des sociétés suivantes:

- GOOD INVESTMENTS HOLDING S.A.
- GROUPE TERTIAIRE D'INVESTISSEMENT S.A.
- INTERNATIONAL TRADE CENTER, S.à r.l.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Elisabeth Capesius, Premier Juge au Tribunal d'arrondissement et liquidateur Maître Yves Wagener, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Pour extrait conforme
Pour Y. Wagener
Avocat à la Cour
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04926/999/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

NOBLE INVEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 69.179.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 14 février 2001

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Martin Coussement, président du Conseil d'Administration et Administrateur-délégué
- Monsieur Gerrit Decoster
- Monsieur Gisbert Schauer
- BELAIR ASSETS S.A.

L'Assemblée réélit aux fonctions de commissaire aux comptes la société EURO-SUISSE AUDIT (Luxembourg).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2001.

Luxembourg, le 4 septembre 2001.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(55842/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

NOBLE INVEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 69.179.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle
tenue à Luxembourg en date du 12 juin 2001*

L'Assemblée Générale décide de changer la monnaie d'expression du capital souscrit de la société de franc luxembourgeois en Euro, le nouveau montant souscrit de la société s'élevant à trente mille neuf cent quatre-vingt six virgule soixante neuf (30.986,69) Euros représenté par 250 actions avec suppression de la valeur nominale des actions

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de treize virgule trente et un (13,31) Euros, pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt six virgule soixante neuf (30.986,69) Euro à trente et un mille (31.000) Euros, représenté par deux cent cinquante (250) actions sans désignation de la valeur nominale.

L'augmentation de capital étant libérée par incorporation des résultats à concurrence du même montant.

L'existence des résultats reportés a été prouvée à l'Assemblée Générale, qui le reconnaît et qui le constate, sur base du bilan arrêté au 31 décembre 2000.

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 5 § 1 des statuts, pour le mettre en concordance avec les décisions prises ci-dessus et pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à trente et un mille (31.000) Euros, représenté par 250 actions sans désignation de valeur nominale.»

L'Assemblée Générale décide que les décisions prises prendront effet en date du 1^{er} janvier 2001.

Pour réquisition

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(55843/636/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

MARVUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.084.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 16 juillet 2001

Résolutions:

L'assemblée ratifie la cooptation de M. Dirk Raeymaekers décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 27 novembre 1998.

L'assemblée ratifie également la cooptation de Mlle Maria Chiapolino et M. Patrick Ehrhardt décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 20 mars 2000.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000 comme suit:

Conseil d'administration

M. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
 Melle Maria Chiapolino, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 M. Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

INTERAUDIT, S.à r.l., 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial.

Pour extrait conforme
 MARVUS HOLDING S.A.
 Société Anonyme Holding
 Signatures
 Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 34, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55813/024/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

MARVUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
 R. C. Luxembourg B 65.084.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2001, vol. 557, fol. 34, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2001.

MARVUS HOLDING S.A.
 Société Anonyme Holding
 Signatures
 Administrateurs

(55814/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

MARVUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
 R. C. Luxembourg B 65.084.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2001, vol. 557, fol. 34, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2001.

MARVUS HOLDING S.A.
 Société Anonyme Holding
 Signatures
 Administrateurs

(55815/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

PIONEER INVESTMENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.
 R. C. Luxembourg B 63.168.

Les comptes non audités semi-annuels arrêtés au 30 juin 2001 de PIONNER FUNDS, enregistrés à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 33, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2001.

Pour PIONEER FUNDS
 Steven R. Fenton
 Managing Director

CHASE MANHATTAN BANK LUXEMBOURG S.A.

(55874/013/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

NOE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 65.752.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 559, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55844/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

NOE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 65.752.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue au siège social, à Luxembourg le 2 avril 2001 que:

Sont appelées à la fonction d'administrateur les personnes suivantes :

M. Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, établi au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg.

M. Bertrand de Labbey, administrateur de société, demeurant à F-75016 Paris, 16bis, avenue Leopold II.

Madame Rose Leandri, administrateur de société, demeurant au 92, rue Tahere, à F-92210 Saint-Cloud.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra fin avec l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2002.

Son mandat étant venu à échéance, est appelé à la fonction de commissaire aux comptes la personne suivante :

ERNST & YOUNG S.A. rue Richard Coudenhove-Kalergi L-1539 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2002.

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration, qui s'est tenu au siège social à Luxembourg, le 2 avril 2001, que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social en date du 2 avril 2001, le conseil nomme M. Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, établi au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute opération bancaire ne dépassant pas six cent mille francs luxembourgeois (LUF 600.000,-) (ou de la contre-valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs, dont celle de l'administrateur-délégué; par ailleurs toute opération dépassant un million deux cent mille francs luxembourgeois (LUF 1.200.000,-) (ou de la contre-valeur en devise) devra être soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55845/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

NEXT POLYMER S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 69.507.

L'an deux mille et un, le sept août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NEXT POLYMER S.A., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer, inscrite au registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 69.507, constituée suivant acte reçu le 22 avril 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 507 du 3 juillet 1999.

La société a été mise en liquidation suivant acte du notaire Edmond Schroeder de Mersch en date du 17 août 2000, comprenant nomination de Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg, en tant que liquidateur.

Monsieur Jean-Marie Boden, réviseur d'entreprises, à Luxembourg, a été nommé le 26 juillet 2001 en tant que commissaire vérificateur à la liquidation.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Lydie Lorang, avocat, demeurant à Luxembourg, Mme le Président désigne comme secrétaire Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Sophie Bronkart, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que les mille (1.000) actions représentant l'intégralité du capital social d'un montant d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire vérificateur sur les comptes de la liquidation.
2. Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur.
3. Décision sur la clôture de la liquidation.
4. Décision sur le dépôt des livres et documents sociaux.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire vérificateur à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire vérificateur à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

Seconde résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire vérificateur à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

Troisième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers et aux associés qui ne se seraient présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de ce à qui il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Lorang, M. Goebel, S. Bronkart, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 131S, fol. 1, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2001.

J. Elvinger.

(55841/211/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

OPTIQUE GILLES ESSLINGEN & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 14, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 63.034.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 23 août 2001, vol. 557, fol. 8, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55855/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

OPUS ESTATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 61.127.

EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 6 août 2001:

- est dénoncé, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée à 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, au deuxième étage;

- est confirmée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée c/o TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.C., réviseurs d'entreprises, 60, Grand-rue, premier étage, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour OPUS ESTATES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 18, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55856/760/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

**OTTO LUXINVEST, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung,
(anc. OTTO FINANCIERE LUX, S.à r.l.).**

Gesellschaftssitz: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

Im Jahre zweitausendundeins, am elften Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph Wagner, mit dem Amtssitz in Sassenheim (Luxemburg).

Ist erschienen:

OTTO INTERNATIONAL INVEST, S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, gegründet nach luxemburger Recht, mit Sitz in 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg,

hier vertreten durch Frau Monika Novak-Stief, Doktor der Rechte, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht.

Die Vollmacht bleibt nach Unterzeichnung ne varietur durch die Bevollmächtigte und den unterzeichneten Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben eingetragen zu werden.

Die Erschienene ist Alleingesellschafter der OTTO FINANCIERE LUX, S.à r.l. (die «Gesellschaft»), eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit Sitz in 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, gegründet nach luxemburger Recht am 27. Juni 2001, aufgrund einer von Notar Gérard Lecuit, mit Amtssitz in Hesperingen (Luxemburg) errichteten Urkunde, in Vertretung von dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph Wagner, welche im Handelsregister und im Mémorial C noch nicht veröffentlicht ist.

Die erschienene Gesellschafterin, vertreten wie oben angeführt, ersucht den amtierenden Notar wie folgt zu beurkunden:

Erster Beschluss

Die einzige Gesellschafterin beschließt, die Bezeichnung der Gesellschaft OTTO FINANCIERE LUX, S.à r.l. in OTTO LUXINVEST, S.à r.l. abzuändern.

Zweiter Beschluss

Entsprechend dem ersten Beschluß beschließt die einzige Gesellschafterin, Artikel 1 letzter Satz der Satzung der Gesellschaft wie folgt abzuändern:

«**Art. 1.** Die Gesellschaft führt die Bezeichnung OTTO LUXINVEST, S.à r.l.»

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Verlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienene hat diese mit dem amtierenden Notar die vorliegende Urkunde unterzeichnet.

Gezeichnet. M. Novak-Stief, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 juillet 2001, vol. 861, fol. 21, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 août 2001.

J.-J. Wagner.

(55857/239/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

OTTO LUXINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 août 2001.

J.-J. Wagner.

(55858/239/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

OVERFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.587.

L'an deux mille et un, le onze juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme OVERFIN S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, de résidence à Luxembourg, le 23 juillet 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 464 du 8 octobre 1993. Les statuts ont été modifiés suivant acte du même notaire en date du 3 septembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 526 du 4 novembre 1993.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg., qui désigne comme secrétaire Monsieur Marcel Recking, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée élit comme scrutateur Maître Philippe Morales, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président prie le notaire instrumentaire d'acter

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Dissolution anticipée de la société et mise en liquidation.

2) Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

3) Divers.

II. Que les actions présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

Deuxième résolution

Est nommé liquidateur Maître Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus larges pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Duro, M. Recking, P. Morales, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 130S, fol. 43, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

J. Elvinger.

(55861/211/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

MEASH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.085.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 16 juillet 2001

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de M. Dirk Raeymaekers décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 27 novembre 1998.

L'assemblée ratifie également la cooptation de M. Gerd Fricke et M. Patrick Ehrhardt décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 20 mars 2000.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000 comme suit:

Conseil d'administration

MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

INTERAUDIT, S.à r.l., 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial.

Pour extrait conforme
MEASH HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 34, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55821/024/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

MEASH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.085.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2001, vol. 557, fol. 34, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2001.

MEASH HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
Signatures
Administrateurs

(55822/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

MEASH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.085.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2001, vol. 557, fol. 34, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2001.

MEASH HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
Signatures
Administrateurs

(55823/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

**PARFININDUS, EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES ET INDUSTRIELLES,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 56.469.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 2 avril 2001

La conversion de la monnaie d'expression du capital, de francs luxembourgeois en euros, est acceptée.

Les modifications suivantes sont approuvées:

- il est décidé d'augmenter le capital social de 1.053,24 euros pour le porter de son montant actuel de 123.946,76 euros à 125.000,- euros par incorporatin de réserves;
- l'adaptation de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante est approuvée:
«Le capital social est fixé à 125.000,- (cent vinqt-cinq mille) euros. Il est représenté par 5.000 (cinq mille) parts sociales sans valeur nominale».

Strassen, le 2 avril 2001.

Pour extrait sincère et conforme
M. Boland

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 14, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55865/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

**PARFININDUS, EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES ET INDUSTRIELLES,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 56.469.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 14, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2001.

Signature.

(55866/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

PARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 45.366.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(55868/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

PARADISO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 73.253.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 août 2001, enregistré à Luxembourg A.C. le 7 août 2001, volume 9CS, folio 99, case 7, que la société PARADISO INVESTMENTS S.A. a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société pré-désignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2001.

(55870/211/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

PECHE 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 110A, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 38.466.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2001, vol. 556, fol. 73, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schengen, le 24 août 2001.

(55871/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

PLACINDUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 31.182.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 16 août 2001

«...Après en avoir délibéré, et en vertu de l'autorisation lui accordée par l'assemblée générale, le conseil prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. le conseil d'administration décide de supprimer la valeur nominale des actions.

2. Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 modifiant la loi du 10 août 1915, le conseil d'administration décide de convertir, avec effet au 1^{er} octobre 2001, le capital social, actuellement exprimé en BEF, en euros. Ainsi, le capital social s'établit à EUR 446.208,34.

3. Le conseil d'administration décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 446.208,34 (quatre cent quarante-six mille deux cent huit euros et trente-quatre cents), représenté par 18.000 (dix-huit mille) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

«Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.»

«La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.»

«Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.»

4. «Mandat est donné à chaque administrateur, agissant individuellement, afin de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés suite aux résolutions de la présente...»

Luxembourg, le 17 août 2001.

Pour extrait conforme

P. Lentz

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 97, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55875/222/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

PHOTOFLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 25.124.

Résolutions

Les soussignés :

La société STARLINK Limited
représentée par M. René Arama,
la société ALLIANCES SECURITIES Limited,
représentée par M. René Arama,
seules actionnaires de la société PHOTOFLO S.A..

Première résolution

acceptent la démission de:

- a) M. Michel Arama, demeurant au 4, rue d'ltzig, L-5852 Hespérange
- b) M. Jean-Pascal Cambier, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Deuxième résolution

Elles décident de nommer comme nouveaux administrateurs:

- a) la société STARLINK Limited, avec siège social au 31, Don House, Main Street, Gibraltar,
- b) la société ALLIANCE SECURITIES Limited, avec siège social au 31, Don House, Main Street, Gibraltar.

Troisième résolution

A la suite de cette résolution, le nouveau conseil d'administration se compose de:

- a) la société STARLINK Limited, avec siège social au 31, Don House, Main Street, Gibraltar,
- b) la société ALLIANCE SECURITIES Limited, avec siège social au 31, Don House, Main Street, Gibraltar,
- c) M. Arama René, demeurant au 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 août 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 27, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(55872/761/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

PLASTHING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 69.973.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg en date du 21 juin 2001

L'assemblée décide de changer la monnaie d'expression du capital souscrit de la société de francs luxembourgeois en euros, le nouveau montant du capital souscrit de la société s'élevant à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf (30.986,69) euros représenté par 1.250 actions, avec abolition de la valeur nominale des actions.

L'article 5 et 1 des statuts est modifié comme suit : «Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf (30.986,69) euros représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale».

L'assemblée générale décide que les décisions prises prendront effet en date du 1^{er} janvier 2001.

Pour réquisition

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55876/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

POSTBANK (NL) ADVISORY S.A., Société Anonyme.**DISSOLUTION***Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 août 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, volume 127S, folio 8, case 7, que la POSTBANK (NL) ADVISORY S.A. a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société prédésignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2001.

(55881/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

PODS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.089.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 16 juillet 2001

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de M. Dirk Raeymaekers décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 27 novembre 1998.

L'assemblée ratifie également la cooptation de M. Germain Birgen et de M. Simone Strocchi décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 20 mars 2000.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000:

Conseil d'Administration

- MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, Président;
Simone Strocchi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

INTERAUDIT, S.à r.l., 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
PODS HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 30, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55877/024/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

PRODEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 62.484.

Résolution

Les soussignés:

La société STARLINK Limited
représentée par M. René Arama,
et
la société ALLIANCE SECURITIES Limited,
représentée par M. René Arama,
seules actionnaires de la société PRODEX S.A.

Première résolution

acceptent la démission de:

- a) M. Michel Arama, demeurant au 4, rue d'ltzig, L-5852 Hespérange
b) M. Jean-Pascal Cambier, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Deuxième résolution

Elles décident de nommer comme nouveaux administrateurs:

- a) la société STARLINK Limited, avec siège social au 31, Don House, Main Street Gibraltar,
b) la société ALLIANCE SECURITIES Limited, avec siège social au 31, Don House, Main Street Gibraltar.

Troisième résolution

A la suite de cette résolution, le nouveau conseil d'administration se compose de:

- a) la société STARLINK Limited, avec siège social au 31, Don House, Main Street Gibraltar,
b) la société ALLIANCE SECURITIES Limited, avec siège social au 31, Don House, Main Street Gibraltar,
c) M. Arama René, demeurant au 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 août 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 27, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55884/761/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

POLYGRAPH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 6, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 58.338.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 24, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55878/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

POLYGRAPH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 6, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 58.338.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 24, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55879/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

POLYGRAPH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 6, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 58.338.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 24, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55880/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

PROFIGEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 70.528.

Les soussignés:

La société GLOBAL BUSINESS CONSULTING S.A.H., avec siège social au 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg,

représentée par M. René Arama,

la société INDUSTRIAL BUSINESS FINANCE CORPORATION S.A., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg,

représentée par M. René Arama,

seules actionnaires de la société PROFIGEST HOLDING S.A.H.;

Première résolution

acceptent la démission de:

- a) M. René Arama, demeurant au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg,
- b) M. Michel Arama, employé privé, demeurant au 4, rue d'ltzig, L-5852 Hespérange,
- c) M. Jean-Pascal Cambier, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Deuxième résolution

Elles décident de nommer comme nouveaux administrateurs:

- a) la société STARLINK Limited, avec siège social au 31, Don House, Main Street, Gibraltar,
- b) la société ALLIANCE SECURITIES Limited, avec siège social au 31, Don House, Main Street, Gibraltar,
- c) M. Arama René, demeurant au 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg.

Troisième résolution

A la suite de cette résolution, le nouveau conseil d'administration se compose de:

- a) la société STARLINK Limited, avec siège social au 31, Don House, Main Street, Gibraltar,
- b) la société ALLIANCE SECURITIES Limited, avec siège social au 31, Don House, Main Street, Gibraltar,
- c) M. Arama René, demeurant au 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 août 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 27, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(55885/761/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

PRECIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 64.245.

EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 6 août 2001:

- est dénoncée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, au deuxième étage;
- est confirmée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée c/o TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.C., réviseur d'entreprises, 60, Grand-rue, premier étage, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour PRECIS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 18, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55882/760/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

PRINT SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1218 Luxembourg, 64, rue Baudouin.
R. C. Luxembourg B 16.393.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 août 2001, vol. 557, fol. 8, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55883/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

PROMOGROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 36.276.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 30, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(55886/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

S & F PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 65.428.

L'an deux mille un, le dix août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée S & F PARTICIPATIONS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes, R. C. Luxembourg section B numéro 65.428, constituée suivant acte reçu le 26 juin 1998, publié au Mémorial C numéro 711 du 2 octobre 1998.

L'assemblée est présidée par Monsieur Rémy Meneguz, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique). L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Anne-Marie Primiceri, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acrier que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi, que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 2.900 (deux mille neuf cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Suppression de la valeur nominale des 2.900 parts sociales existantes;
- 2) Conversion de la devise d'expression du capital social de liras italiennes en Euro avec effet au 1^{er} juillet 2001;
- 3) Augmentation du capital social à concurrence de EUR 2.274,99 (deux mille deux cent soixante-quatorze Euros et quatre-vingt-dix-neuf cents) pour le porter de son montant converti de EUR 1.497.725,01 (un million quatre cent qua-

tre-vingt-dix-sept mille sept cent vingt-cinq Euros et un cents) à EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille Euros), par versement en espèces par l'associé unique, sans création et émission de parts sociales nouvelles;

4) Remplacement des 2.900 parts sociales sans désignation de valeur nominale existantes par 1.500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune et attribution à l'associé unique;

5) Modification afférente de l'article 6 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des 2.900 (deux mille neuf cents) parts sociales existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la devise d'expression du capital social souscrit et de la comptabilité de ITL (lires italiennes) en EUR (Euros) au taux de conversion en zone Euro, tel que fixé officiellement le 31 décembre 1999 à EUR 1,- (un Euro)=ITL 1936,27 (mille neuf cent trente-six virgule vingt-sept liras italiennes).

Cette conversion est à considérer comme effective à la date du 1^{er} juillet 2001.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 2.274,99 (deux mille deux cent soixante-quatorze Euros et quatre-vingt-dix-neuf cents) pour le porter de son montant converti de EUR 1.497.725,01,- (un million quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent vingt-cinq Euros et un cents) à EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille Euros), par versement en espèces par l'associé unique, sans création et émission de parts sociales nouvelles.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite le souscripteur prédésigné, représenté par Monsieur Rémy Meneguz, prénommé, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire la présente augmentation de capital et la libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 2.274,99,- (deux mille deux cent soixante-quatorze Euros et quatre-vingt-dix-neuf cents), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de remplacer les 2.900 (deux mille neuf cents) parts sociales existantes sans désignation de valeur nominale par 1.500 (mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune pour les attribuer à l'associé unique.

Tous pouvoirs sont conférés au gérant pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille Euros), représenté par 1.500 (mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune.

Ces parts ont été intégralement libérées et souscrites par la société SPORT & FINANCE S.A., ayant son siège social à Luxembourg.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quarante mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Memeguz, H. Janssen, A.-M. Primiceri, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 131S, fol. 2, case 6. – Reçu 918 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2001.

J. Elvinger.

(55914/211/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

S & F PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 65.428.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

(55915/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

PROVIDENCE GENERALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 30.240.

EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 6 août 2001:

- est dénoncée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, au deuxième étage;
- est confirmée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée c/o TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.C., réviseur d'entreprises, 60, Grand-rue, premier étage, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour PROVIDENCE GENERALE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 18, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55887/760/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

PUCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.111.

L'an deux mille un, le dix juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PUCK S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg section B numéro 81.111., constituée suivant acte reçu le 1^{er} mars 2001, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gustaaf Saey, administrateur de sociétés, demeurant à Aalst, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur René Grenier, agent commercial, demeurant à Grez-Doiceau, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 100 (cent) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de la société de L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

2.- Démission de l'ancien conseil d'administration.

3.- Nomination d'un nouveau conseil d'administration.

4.- Désignation d'un nouvel administrateur-délégué.

5.- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

6.- Modification afférente des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon et modification afférente de la première phrase de l'article 2.1. des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Strassen».

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission avec décharge entière et définitive des

A) administrateurs actuellement en fonction:

1) Monsieur René Grenier, administrateur de sociétés, demeurant à B-1390 Grez-Doiceau, Belgique;

2) Monsieur Michel Terzano, avocat, demeurant à I-86035 Larino, Italie.

3) Monsieur Jean-François Schevenels, administrateur de sociétés, demeurant à B-1390 Grez-Doiceau, Belgique.

B) de l'administrateur-délégué actuellement en fonction:

Monsieur René Grenier, administrateur de sociétés, demeurant à B-1390 Grez-Doiceau, Belgique.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer comme:

A) nouveaux administrateurs, leurs mandats se terminant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur l'exercice se terminant le 31 décembre 2005:

- 1) Monsieur Thierry Descamps, administrateur de sociétés, demeurant à Aubagne (France),
 - 2) LEAFTIME ENTERPRISES LIMITED, ayant son siège social au 18 Gowriepark, Glenageary, Dublin, Irlande,
 - 3) Monsieur Jean-Marie Heynen, directeur, demeurant à Luxembourg, 42, rue des Celtes,
- B) nouvel administrateur-délégué, Monsieur Thierry Descamps, prénommé.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la société VAN CAUTER, S.à r.l., réviser d'entreprises, ayant son siège social à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice se terminant le 31 décembre 2005.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Saeys, R. Uhl, R. Grenier, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 130S, fol. 34, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2001.

J. Elvinger.

(55888/211/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

PUCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 81.111.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
(55889/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

RESTEVENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 70.462.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 33, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour la S.A. RESTEVENT HOLDING

Signature

(55894/680/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

RESTEVENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 70.462.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 23 août 2001

L'assemblée générale donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2000.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance, l'assemblée générale renouvelle les mandats pour une durée d'un an.

Les mandats expireront lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2002.

Conseil d'administration

- M. André Meder, conseil fiscal, demeurant à L-1670 Senningerberg, 5A, Um Charly,
- Mme Rita Harnack, conseil fiscal, demeurant à L-1272 Luxembourg, 68, rue de Bourgogne,
- Mme Monique Maller, conseil fiscal, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 26, rue de Wecker.

Commissaire aux comptes

-Mme Maryse Greisch, conseil en ressources humaines, demeurant à L-1139 Luxembourg, 90, rue des Sept Arpents.
Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 33, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55895/680/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

QUATUOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 49.493.

—
EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 6 août 2001:

- est dénoncée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, au deuxième étage;
- est confirmée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée c/o TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.C., réviseur d'entreprises, 60, Grand-rue, premier étage, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour QUATUOR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 18, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55890/760/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

REMISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 33.378.

—
EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 6 août 2001:

- est dénoncée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, au deuxième étage;
- est confirmée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée c/o TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.C., réviseur d'entreprises, 60, Grand-Rue, premier étage, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour REMISE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 18, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55892/760/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

RESTCLAIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1341 Luxembourg, 9, place Clairefontaine.
R. C. Luxembourg B 69.126.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55893/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

RIMBEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 71.305.

—
EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 6 août 2001:

- est dénoncée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée à 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, au deuxième étage,
- est confirmée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée c/o TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.C., réviseur d'entreprises, 60, Grand-rue, premier étage, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour RIMBEY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 18, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55896/760/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

RIOSAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 67.610.

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 2 juillet 2001

Monsieur le Préposé au Registre de Commerce est prié d'inscrire la modification suivante:

«Il est nommé M. Maurice Houssa, économiste, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Daniel Croise, démissionnaire, dont il terminera le mandat.»

Pour réquisition
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55897/636/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SAAR-LOR-LUX SEED CAPITAL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 7, rue du Saint Esprit.
R. C. Luxembourg B 33.896.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 août 2001, vol.556, fol. 71, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55900/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SCANCARGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 33.669.

Les comptes annuels au 30 septembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 16, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55903/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOCIETE FONCIERE ET IMMOBILIERE DU SUD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 66.060.

Résolution

Les soussignés,

La société STARLINK LIMITED

représentée par M. Cunningham Alastair

La société ALLIANCE SECURITIES LIMITED

représentée par M. Hester Jesse Grant

seules actionnaires de la société;

acceptent la démission de:

a) Mme Christiane Abitbol Arama, employée privée, demeurant au 22, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg.

b) Mme Sebastiana Rizzo, employée privée, demeurant au 4, rue d'Iltzig, L-5852 Hesperange.

Elles décident de nommer comme nouveaux administrateurs:

a) La société STARLINK LIMITED, avec siège social au 31, Don House, Main street Gibraltar.

b) La société ALLIANCE SECURITIES LIMITED, avec siège social au 31, Don House, Main street Gibraltar.

A la suite de cette résolution, le nouveau Conseil d'Administration se composera de:

a) La société STARLINK LIMITED, avec siège social au 31, Don House, Main street, Gibraltar.

b) La société ALLIANCE SECURITIES LIMITED, avec siège social au 31, Don House, Main street Gibraltar.

c) M. Arama René, indépendant, demeurant au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 27, case 27. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(55925/761/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SEA COAST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 36.341.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 30, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(55904/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SEA COAST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 36.341.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 30, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(55905/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SEA COAST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 36.341.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 30, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(55906/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SEA COAST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 36.341.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 30, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(55907/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SEA COAST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 36.341.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 30, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(55908/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

ROPPING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.093.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 16 juillet 2001

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de M. Dirk Raeymaekers décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 27 novembre 1998.

L'assemblée ratifie également la cooptation de M. Germain Birgen et de M. Daniel Zanette décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 20 mars 2000.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000 comme suit:

Conseil d'Administration

- MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, Président;
Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Daniel Zanette, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

INTERAUDIT, S.à r.l., 119, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
ROPPING HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 30, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55898/024/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

ROPPING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.093.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu au siège social le 14 août 2001

Première résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de M. Daniel Zanette de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le conseil nomme comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 14 août 2001, M. Dominique Audia, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ROPPING HOLDING S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2001, vol. 557, fol. 36, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55899/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SIEI FIN S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 47.009.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 50, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

(55918/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SCANCAR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2328 Luxembourg, 18, rue des Peupliers.
R. C. Luxembourg B 30.741.

Les comptes annuels, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2001.

MAZARS & GUERARD

Signature

(55901/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SCANCAR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2328 Luxembourg, 18, rue des Peupliers.
R. C. Luxembourg B 30.741.

Monsieur le Préposé au Registre de Commerce est requis d'inscrire, suivant la décision prise par le conseil d'administration en date du 12 avril 2000, la démission de M. Nicolas Moorkens en tant qu'administrateur-délégué et la nomination de M. Nicolas Moorkens en tant qu'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55902/636/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SECTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 62-64, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 17.272.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 24, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55909/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SECUREL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
R. C. Luxembourg B 23.182.

L'an deux mille un, le neuf août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SECUREL S.A., ayant son siège social à L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht 1A, R. C. Luxembourg section B numéro 23.182, constituée suivant acte reçu par Maître Jayqueline Hansen-Peffer, alors notaire de résidence à Capellen, en date du 11 juillet 1985, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 277 du 23 septembre 1985.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte sous seing privé lors d'une assemblée générale extraordinaire du 12 janvier 2001, actuellement en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jos Nosbusch, directeur, demeurant à Niederanven.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Wagner, comptable, demeurant à Niederanven.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Serge Marx, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les quinze mille huit cents (15.800) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation de capital social à concurrence de trois mille trois cent vingt-huit euros et vingt-trois cents (3.328,23 EUR), en vue de le porter de son montant actuel de trois cent quatre-vingt-onze mille six cent soixante et onze euros et soixante-dix-sept cents (391.671,77 EUR) à trois cent quatre-vingt-quinze mille euros (395.000,- EUR).

2.- Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois mille trois cent vingt-huit euros et vingt-trois cents (3.328,23 EUR), en vue de le porter de son montant actuel de trois cent quatre-vingt-onze mille six cent soixante et onze euros et soixante-dix-sept cents (391.671,77 EUR) à trois cent quatre-vingt-quinze mille euros (395.000,- EUR), sans émission d'actions nouvelles mais en portant la valeur nominale des actions à EUR 25,- (vingt-cinq euros).

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital les actionnaires existants proportionnellement à leur participation actuelle.

Intervention - Souscription - Libération

Les actionnaires ici présents ont déclaré souscrire à l'augmentation de capital et la libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 3.328,23 (trois mille trois cent vingt-huit euros et vingt-trois cents), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par la production d'une attestation bancaire.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trois cent quatre-vingt-quinze mille euros (EUR 395.000,-), représenté par quinze mille huit cents (15.800) actions de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quarante-cinq mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Niederanven, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. Nosbusch, M. Wagner, S. Marx, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 131S, fol. 1, case 9. – Reçu 1.343 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

J. Elvinger.

(55910/211/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SECUREL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 23.182.

—

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

(55911/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SPORT HOLDING OVERSEAS PATENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 79.915.

—

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 17 juillet 2001

Il est nommé Monsieur Daniel Fischer, comptable, demeurant chemin Franconis, 8, 1290 Versoix (Suisse), en remplacement de Monsieur Patrice Biderbost, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour réquisition

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Agent domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55950/636/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SEID CONSULT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 57, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 46.585.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 33, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour la S.à r.l. SEID CONSULT

Signature

(55912/680/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SELECTION WEIRICH, MAYER, FIORESE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3440 Dudelange, 40, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 55.130.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 24, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55913/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SHIP SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 13.771.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 24, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55916/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SHOE-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 24, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 52.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 16, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55917/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOLYRED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 69.958.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 2 juillet 2001 que l'assemblée a confirmé le mandat d'administrateur-délégué de Madame Joëlle Mamane.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 33, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55933/677/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOLYRED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 69.958.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 33, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55934/677/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SIENA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 81.578.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 août 2001

- est dénoncée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée à 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg au deuxième étage.

- est confirmée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée c/o TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.C. Réviseur d'Entreprises, 60, Grand'rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour SIENA INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 18, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55919/760/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SIGMA TAU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 63.626.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu au siège social le 17 août 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Daniel Zanette de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 17 août 2001, Monsieur Jean-Marc Leonard demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

SIGMA TAU INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 30, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55920/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SILVER LINING FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 66.941.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 août 2001

- est dénoncée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée à 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg au deuxième étage.

- est confirmée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée c/o TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.C. Réviseur d'Entreprises, 60, Grand'rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour SILVER LINING FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 18, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55921/760/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOCIETE IMMOBILIERE DE L'ILL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 79, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 23.425.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 49, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55926/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

S.E.I.I., SOCIETE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 41.930.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 20 juillet 2001

L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de:

- Monsieur Philippe Slendzak;
- Monsieur Patrick Rochas;
- Madame Céline Stein.

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2001.

Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Patrick Rochas

Administrateur

(55922/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

S.E.I.I., SOCIETE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 41.930.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue
extraordinairement à Luxembourg en date du 20 juillet 2001*

L'assemblée décide de changer la monnaie d'expression du capital souscrit de la société de lires italiennes en euros, le nouveau montant du capital souscrit de la société s'élevant à un million trois cent soixante-huit mille six cent dix virgule soixante-dix-huit (1.368.610,78) euros représenté par 2.650.000 actions, avec abolition de la valeur nominale des actions.

L'article 5 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital social est fixé à un million trois cent soixante-huit mille six cent dix virgule soixante-dix-huit (1.368.610,78) euros représenté par 2.650.000 actions sans désignation de valeur nominale.»

L'assemblée générale décide que les décisions prises prendront effet en date du 1^{er} janvier 2001.

Pour réquisition

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55923/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL LUXEMBOURGEOIS (S.I.I.L.), Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 46.667.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 13 août 2001

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Messieurs Patrick Rochas, Philippe Slendzak et Maurice Houssa.

L'Assemblée réélit aux fonctions de commissaire aux comptes la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2001.

Luxembourg, le 4 septembre 2001.

P. Rochas

Administrateur

(55927/636/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOCIETE EUROPEENNE DE CONSERVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.611.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1^{er} juin 2001, acté sous le n° 417/2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55924/208/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL LUXEMBOURGEOIS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 46.667.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue extraordinairement à Luxembourg en date du 13 août 2001

L'assemblée décide de changer la monnaie d'expression du capital souscrit de la société de francs luxembourgeois en Euros, le nouveau montant du capital souscrit de la société s'élevant à cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-treize virgule quatre-vingt-dix-huit (153.693,98) Euros, représenté par 6.200 actions, avec suppression momentanée de la valeur nominale des actions.

L'assemblée décide d'augmenter le capital d'un montant de mille trois cent six virgule zéro deux (1.306,02) Euros, pour le porter de son montant actuel de cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-treize virgule quatre-vingt-dix-huit (153.693,98) Euros à cent cinquante-cinq mille (155.000) Euros, représenté par 6.200 actions dont la valeur nominale par action est fixée à vingt-cinq (25) Euros, l'augmentation de capital étant libérée par incorporation des résultats reportés à concurrence du même montant.

L'article 5 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital social est fixé à cent cinquante-cinq mille (155.000) Euros, représenté par six mille deux cents (6.200) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq (25) Euros chacune.»

L'assemblée générale décide que les décisions prises prendront effets en date du 1^{er} janvier 2001.

Pour réquisition
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55928/636/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SPECIALISED ENGINEERING HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: 31.000,- EUR.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 69.338.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 26, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
Un mandataire
Signatures*

(55944/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SPECIALISED ENGINEERING HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: 31.000,- EUR.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 69.338.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 26, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
Un mandataire
Signatures*

(55945/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 66.438.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 août 2001
- est dénoncée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg au deuxième étage.
- est confirmée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée c/o TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.C. Réviseur d'Entreprises, 60, Grand-rue, 1^{er} Etage, L-1660 Luxembourg

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE DISTRIBUTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 18, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55929/760/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOCOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 6.413.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55930/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOGEREL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 23.696.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 16, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55931/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOLLUXHOTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 218, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 71.824.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 16, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55932/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOTRACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 51.981.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 août 2001
- est dénoncée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg au deuxième étage.
- est confirmée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée c/o TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.C., Réviseur d'Entreprises, 60, Grand-rue, 1^{er} Etage, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour SOTRACO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 18, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55941/760/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOMACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 11.088.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55935/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOPROGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, montée de Clausen.
R. C. Luxembourg B 29.320.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 24, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55936/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOPROLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, montée de Clausen.
R. C. Luxembourg B 25.550.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 24, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55937/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOPROLUX PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, montée de Clausen.
R. C. Luxembourg B 38.737.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 24, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55938/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOTRALENTZ LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4003 Esch-sur-Alzette, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 9.015.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 16, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55942/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.
R. C. Luxembourg B 78.797.

Les comptes non audités semi-annuels arrêtés au 30 juin 2001 de STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV, enregistrés à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 33, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2001.

Pour STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV
CHASE MANHATTAN BANK LUXEMBOURG S.A.

S. R. Fenton

Managing Director

(55959/013/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SOTEG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 11.723.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 8 mai 2000

L'Assemblée Générale décide d'appeler aux fonctions d'administrateur Messieurs Dr. Fritz Gautier et Jean Lucius en remplacement de Messieurs Friedrich Späth et André Simon. Leur mandat a une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée annuelle statutaire de 2003.

Sous référence aux articles 12 et 13 des statuts, l'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à appeler aux fonctions d'administrateur-délégué Monsieur Jean Lucius et à lui déléguer tous pouvoirs en ce qui concerne la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion journalière.

L'Assemblée Générale désigne la société MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) comme réviseur d'entreprises pour l'exercice 2001.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Signatures

(55939/636/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SPARTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 37.434.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 20 juillet 2001

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de;

- Monsieur Jean-Marc Jorand,
- Madame Corinne Jorand,
- Madame Nathalie Croset

L'Assemblée renouvelle le mandat du commissaire aux comptes de la société:

EXELFIELD SOCIETE FIDUCIAIRE S.A., ayant son siège à Genève.

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2000.

Luxembourg, le 4 septembre 2001.

EURO SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Agent domiciliataire

Signature

(55943/636/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

STOREBRAND LUXEMBOURG S.A. MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.
R. C. Luxembourg B 54.439.

Les comptes non audités semi-annuels arrêtés au 30 juin 2001 de STOREBRAND INTERNATIONAL INVESTMENT FUND, enregistrés à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 32, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2001.

Pour STOREBRAND LUXEMBOURG S.A. MANAGEMENT COMPANY

CHASE MANHATTAN BANK LUXEMBOURG S.A.

S. R. Fenton

Managing Director

(55962/013/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SPORT 3000 S.A., Société Anonyme.

Capital social: 215.000,- EUR.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 75.875.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 61, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

(55946/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SPORT 3000 S.A., Société Anonyme.

Capital social: 215.000,- EUR.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 75.875.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société
qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 2 août 2001 à 15.00 heures*

Quatrième résolution

L'assemblée générale vote la décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes qui ont été en fonction au cours de l'exercice sous référence.

Elle constate que Mademoiselle Christina Marques a donné ses démissions avec effet à partir du 17 avril 2001 de sorte que les administrateurs actuellement en fonction sont: M. Marco Sterzi, conseil économique, demeurant à Luxembourg; Mademoiselle Maria Laura Guardamagna, maître en droit, demeurant à Luxembourg et M. Edoardo Capello, licencié en science économique, demeurant en Italie.

M.L. Guardamagna / M. Sterzi

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 550, fol. 61, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55947/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SPP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.096.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 13 juillet 2001

Résolutions:

L'assemblée décide de ratifier la cooptation de M. Simone Strocchi et Mme Federica Bacci décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 20 mars 2000 et de M. Marco Lagona décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 10 janvier 2001.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000 comme suit:

Conseil d'administration

- MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Simone Strocchi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Commissaire aux comptes

INTERAUDIT REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., 119, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial.

Pour extrait conforme

SPP INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 30, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55951/024/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

STEINER MONTAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4108 Esch-sur-Alzette, 83, route d'Ehlerange.
R. C. Luxembourg B 76.595.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 16, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55961/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5753 Frisange, 41, Parc Résidentiel Lesigny.
R. C. Luxembourg B 27.963.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2001, vol. 556, fol. 73, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frisange, le 24 août 2001.

(55963/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SPORT & FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 58.214.

L'an deux mille un, le dix août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding SPORT & FINANCE S.A., ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes, R. C. Luxembourg section B numéro 58.214, constituée suivant acte reçu le 14 février 1997, publié au Mémorial C numéro 286 du 10 juin 1997.

L'assemblée est présidée par Monsieur Rémy Memeguz, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Anne-Marie Primiceri, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 250 (deux cent cinquante) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Suppression de la valeur nominale des 250 actions existantes;
- 2) Conversion de la devise d'expression du capital social de liras italiennes en Euro avec effet au 1^{er} janvier 2001;
- 3) Augmentation du capital social à concurrence de 170.885,78 (cent soixante-dix mille huit cent quatre-vingt-cinq Euros et soixante-dix-huit cents) pour le porter de son montant converti de 129.114,22 (cent vingt-neuf mille cent quatorze Euros et vingt-deux cents) à 300.000,- (trois cent mille Euros), par incorporation à due concurrence d'une partie des réserves disponibles, sans création et émission d'actions nouvelles;
- 4) Remplacement des 250 actions sans désignation de valeur nominale existantes par 300 actions d'une valeur de 1 000,- (mille Euros) chacune et attribution aux actionnaires actuels au prorata de leur participation;
- 5) Modification afférente de l'article 5 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des 250 (deux cent cinquante) actions existantes.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de changer la devise d'expression du capital social souscrit et de la comptabilité de ITL (liras italiennes) en EUR (Euros) au taux de conversion en zone Euro, tel que fixé officiellement le 31 décembre 1999 à EUR 1,- (un Euro)=ITL 1936,27 (mille neuf cent trente-six virgule vingt-sept liras italiennes).

Cette conversion est à considérer comme effective à la date du 1^{er} janvier 2001.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 170.885,78 (cent soixante-dix mille huit cent quatre-vingt-cinq Euros et soixante-dix-huit cents) pour le porter de son montant converti de EUR 129.114,22,- (cent vingt-neuf mille cent quatorze Euros et vingt-deux cents) à EUR 300.000,- (trois cent mille Euros), par incorporation à due concurrence d'une partie des réserves disponibles, sans création et émission d'actions nouvelles.

La justification de l'existence desdites réserves a été apportée au notaire instrumentant par la production d'un bilan récent de la société, où apparaissent lesdits montants, leur affectation en tant que réserves, ayant été dûment approuvé par l'assemblée générale des actionnaires.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de remplacer les 250 (deux cent cinquante) actions existantes sans désignation de valeur nominale par 300 (trois cents) actions d'une valeur de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune pour les attribuer aux actionnaires actuels au prorata de leur participation.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration de procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 300.000,- (trois cent mille Euros), représenté par 300 (trois cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de soixante-dix mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Meneguz, H. Janssen, A.-M. Primiceri, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 131S, fol. 8, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

J. Elvinger.

(55948/211/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SPORT & FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 58.214.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
(55949/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SUCALMER INVESTISSEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

In the year two thousand one, on the sixteenth of August.

Before Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch, in place of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, actually prevented, who will guard the original of the present deed.

There appeared:

The SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL FUND N.V., having its registered office at Berg Arrarat, Curaçao, Netherlands Antilles,

here represented by Mr Olivier Ferres, consultant, residing at 10, rue des Prés, L-8392 Nospelt, by virtue of a proxy established in Curaçao on August 7, 2001.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole partner of the limited liability company established in Luxembourg under the name of SUCALMER INVESTISSEMENTS, S.à r.l. (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of Maître Blanche Moutrier, notary, dated July 20, 2001, not yet published in the Mémorial C.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder resolved to increase the corporate capital by fifteen million twenty-eight thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 15,028,750.-) to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to fifteen million forty-one thousand two hundred and fifty Euro (EUR 15,041,250.-) by creation and issue of six hundred and one thousand one hundred and fifty (601.150) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Intervention

Thereupon MONTEREY SERVICES S.A. with registered office at 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, and UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. with registered office at 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg, both managers of the Company declares that the participations of THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL INVESTMENT COMPANY B.V. have been revalued to market value at fifteen million twenty-eight thousand seven hundred fifty-eight Euro and forty-three cents (EUR 15.028.758,43) according to the following principles:

- Valuation carried out in accordance with EUROPEAN VENTURE CAPITAL ASSOCIATION Valuation Guidelines.
- Determination by a third party of the traded ratios for comparable companies.
- Average of the selection of ratios estimated more appropriated to reflect the real value of the company.
- Application of a discount to the take into account the lack of marketability.

Subscription - Payment

Thereupon the sole partner, THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL FUND N.V., prenamed, through its proxy holder, declared to subscribe to the six hundred and one thousand one hundred and fifty (601,150) new shares and pay them fully up in the amount of fifteen million twenty-eight thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 15,028,750.-), by contribution in kind of twenty-one (21) shares out of a total of forty (40) shares of THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL INVESTMENT COMPANY B.V., a private limited liability company with registered office at Aert van Neerstraat 45, NL 3012 CA Rotterdam, Trade Register number 24266636, representing fifty-two and a half per cent (52.5%) of the total number of shares issued today by THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL INVESTMENT COMPANY B.V., which are hereby transferred to and accepted by the Company at the value of fifteen million twenty-eight thousand seven hundred fifty-eight Euro and forty-three cent (EUR 15,028,758.43).

The excess contribution of eight Euro and forty-three cent (EUR 8.43) is allocated to the legal reserve of the Company.

Proof of the existence and value of such shares has been given to the undersigned notary by a certification issued by THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL INVESTMENT COMPANY B.V.

Further to this, the management of THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL FUND N.V. has declared that it will accomplish all formalities to transfer legal ownership of all the twenty-one (21) shares of THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL INVESTMENT COMPANY B.V. to the Company.

Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de quinze millions quarante et un mille deux cent cinquante Euro (EUR 15.041.250.) représenté par six cent et un mille six cent cinquante (601.650) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires. Toutes les parts sont détenues par la société THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL FUND N. V ayant son siège social à Berg Arrarat, Curaçao, Antilles Néerlandaises.»

Estimate

For the purposes of the registration, the additional capital is valued at six hundred and six million two hundred fifty-eight thousand six hundred and twelve Luxembourg Francs (LUF 606,258,612.-).

Variable rate capital tax exemption request

Insofar the Company is the owner of forty-seven and a half per cent (47.5%) of the shares in THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL INVESTMENT COMPANY B.V since a share purchase agreement of August 7, 2001 (copy of which will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities) and will through the contribution become the owner of one hundred per cent (100%) of the shares in THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL INVESTMENT COMPANY B. V., the Company refers to article 4-2 of the law dated December 29th, 1971, which provides for capital tax exemption.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at two hundred thousand Luxembourg Francs (LUF 200,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le seize août.

Par-devant Mitre Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

A comparu:

SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL FUND N.V. ayant son siège social à Berg Arrarat, Curaçao, Antilles Néerlandaises.

ici représentée par Monsieur Olivier Ferres, consultant, demeurant au 10, rue des Prés, L-8392 Nospelt, en vertu d'une procuration donnée à Curaçao, le 7 août 2001.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de SUCALMER INVESTISSEMENTS, S.à r.l. (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 20 juillet 2001, non encore publié au Mémorial C.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

III. L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de quinze millions vingt-huit mille sept cent cinquante Euro (EUR 15.028.750,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) à quinze millions quarante et un mille deux cent cinquante Euro (EUR 15.041.250,-) par la création et l'émission de six cent et un mille cent cinquante (601.150) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

Intervention

MONTEREY SERVICES S.A., ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social à L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans, sont intervenues pour déclarer que l'évaluation des participations de THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL INVESTMENT COMPANY B.V. ont été réévaluée à leur valeur de marché à quinze millions vingt-huit mille sept cent cinquante-huit Euro et quarante-trois cents (EUR 15.028.758,43) conformément aux principes comptables suivants:

- Evaluation conformément aux directives d'évaluation de l'Association Européenne de Capital-risque.
- Détermination des ratios commerciaux pour des sociétés comparables faites par une tierce personne.
- Sélection des ratios moyens estimée plus appropriée afin de refléter la valeur réelle de la société.
- Application d'un escompte en prenant en considération le manque de possibilité de commercialisation.

Souscription - Libération

Alors la seule associée SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL FUND N.V, prédésignée, par son mandataire, déclare souscrire aux six cent et un mille cent cinquante (601.150) nouvelles parts sociales et les libérer intégralement au montant de quinze millions vingt-huit mille sept cent cinquante Euro (EUR 15.028.750,-) par apport en nature de vingt et une (21) actions sur un total de quarante (40) actions de THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL INVESTMENT COMPANY B. V., une société à responsabilité limitée de droit Néerlandais, avec siège social à Amsterdam, 3012 CA Rotterdam, Aert van Nesstraat 45, Pays Bas, représentant cinquante-deux et demi pour cent (52,5%) des actions émises à ce jour par la société THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL INVESTMENT COMPANY B.V., lesquelles sont par la présente transférés à et acceptées par la Société à la valeur de quinze millions vingt-huit mille sept cent cinquante huit Euro, et quarante-trois cent (EUR 15.028.758,43).

L'apport excédentaire de huit Euro et quarante-trois cent (EUR 8,43) est alloué à la réserve légale de la Société.

Preuve de l'existence et de la valeur de ces actions a été donnée au notaire instrumentant par une déclaration émise par la société THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL INVESTMENT COMPANY B.V.

De plus, la gérance de la société THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL FUND N.V a déclaré que toutes les formalités pour le transfert de la propriété juridique de ces vingt et une (21) actions à la Société.

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de quinze millions quarante-neuf mille deux cent cinquante Euro (EUR 15.041.250,-) représenté par six cent et un mille six cent cinquante (601.650) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Toutes les parts sont détenues par la société THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL FUND N. V ayant son siège social à Berg Arrarat, Curaçao, Antilles Néerlandaises.»

Estimation

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital supplémentaire est évalué à six cent six millions deux cent cinquante-huit mille six cent douze francs luxembourgeois (LUF 606.258.612,-).

Requête en exonération du droit d'apport proportionnel

Dans la mesure où la Société par un contrat de cession d'actions du 7 août 2001 (dont une copie est annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps) s'est rendue propriétaire de quarante-sept et demi pour cent (47,5%) des actions de la société THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL INVESTMENT COMPANY B.V. et deviendra par cet apport propriétaire de cent pour cent (100%) des actions de la société THE SUCALMER DEVELOPMENT CAPITAL INVESTMENT COMPANY B.V., la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 juillet 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux cent mille francs luxembourgeois (LUF 200.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: O. Ferres, E. Schroeder.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2001, vol. 131S, fol. 14, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

J. Elvinger.

(55964/211/165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

STARFIELD LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 58.444.

—
Résolution

Les soussignés,

La société GLOBAL BUSINESS CONSULTING S.A.H., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

représentée par M. René Arama

La société INDUSTRIAL BUSINESS FINANCE CORPORATION S.A., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

représentée par M. René Arama.

seules actionnaires de la société STARFIELD S.A.;

Première résolution

acceptent la démission de:

a) M. Jean-Pascal Cambier, demeurant à Esch-sur-Alzette.

b) La société CENACLE HOLDING S.A.H., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Deuxième résolution

Elles décident de nommer comme nouveaux administrateurs:

a) La société CITY TRUST CORPORATION S.A., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

b) La société GLOBAL TRADE AND PROJECT DEVELOPMENT S.A.H., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Troisième résolution

A la suite de cette résolution, le nouveau Conseil d'Administration se compose de:

a) M. Ghosh Amarendra Nath, demeurant à Hercegovacka 4, Sarajevo.

b) La société CITY TRUST CORPORATION S.A., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

c) La société GLOBAL TRADE AND PROJECT DEVELOPMENT S.A.H., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 août 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 27, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(55960/761/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

**STANDARD ACCESS A.G., Société Anonyme,
(anc. LIFTLUX AG).**

Siège social: Remerschen.

R. C. Luxembourg B 35.398.

—
Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Réviseurs d'entreprises

Signature

(55956/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

**STANDARD ACCESS A.G., Société Anonyme,
(anc. LIFTLUX AG).**

Siège social: Remerschen.
R. C. Luxembourg B 35.398.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Réviseurs d'entreprises

Signature

(55957/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

**STANDARD ACCESS A.G., Société Anonyme,
(anc. LIFTLUX AG).**

Siège social: Remerschen.
R. C. Luxembourg B 35.398.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Réviseurs d'entreprises

Signature

(55958/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SUCOTA REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Capital social: 31.250,- EUR.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 47.675.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 26, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

(55965/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SUCOTA REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Capital social: 31.250,- EUR.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 47.675.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 25 juillet 2001*

Première résolution

L'assemblée générale procède à la nomination définitive de Mademoiselle Francesca Docchio, cooptée aux fonctions d'administrateur, en remplacement de Mademoiselle Christina Marques, administrateur démissionnaire, par décision du conseil d'administration en date du 11 juin 2001.

Le mandat du nouvel administrateur expire à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi / M.L. Guardamagna

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 26, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55966/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SURRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 137, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.677.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 10 août 2001, vol. 556, fol. 71, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55967/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SURRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 137, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.677.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 août 2001, vol. 556, fol. 71, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55968/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SYMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 37, rue des Scillas.
R. C. Luxembourg B 65.375.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 16, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55969/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

SYSTEME DE DEVELOPPEMENT EUROPEEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 38.774.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 août 2001

- est dénoncée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg au deuxième étage.

- est confirmée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée c/o TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.C. Réviseur d'Entreprises, 60, Grand-rue, 1^{er} Etage, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour SYSTEME DE DEVELOPPEMENT EUROPEEN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 18, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55970/760/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

**T.C.I. S.A., TECNIC-CONSULT-INVEST, Société Anonyme-Soparfi,
(anc. LUX-EAST INVEST S.A.).**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 48.549.

L'an deux mille un, le sept août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUX-EAST INVEST, ayant son siège social à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix, R. C. Luxembourg section B numéro 48.549, constituée suivant acte reçu le 5 août 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 501 du 5 décembre 1994.

L'assemblée est présidée par Monsieur Robert Elvinger, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 1.250 (mille deux cent cinquante) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Adoption de la langue française comme langue régissant les statuts de la société et refonte subséquente des statuts.
- 2) Modification de la dénomination de la société de LUX-EAST INVEST en TECNIC-CONSULT-INVEST S.A., en abrégé T.C.I. S.A.
- 3) Modification de l'objet social de la société de holding '29 en soparfi.
- 4) Suppression de la valeur nominale des actions.
- 5) Conversion du capital en euros.
- 6) Augmentation du capital social pour le porter à un montant de EUR 100.000,- par apport en numéraire par l'émission de 2.760 nouvelles actions de EUR 25,- chacune.
- 7) Nomination d'un nouveau conseil d'administration.
- 8) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
- 9) Modification des articles des statuts en conformité avec les résolutions du jour.
- 10) Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'adopter la langue française comme langue régissant les statuts de la société et décide de refondre en conséquence les statuts.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de LUX EAST INVEST en TECNIC-CONSULT-INVEST S.A., en abrégé T.C.I. S.A., et de modifier en conséquence l'article premier des statuts.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société de holding '29 en soparfi et de modifier en conséquence l'article quatre des statuts.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions et de convertir le capital social en euros.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) à EUR 100.000 (cent mille euros), par l'émission de 2.760 (deux mille sept cent soixante) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Sixième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que l'autre actionnaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 2.760 (deux mille sept cent soixante) actions nouvelles:

La société OELSNER FINANCIAL CORP., ayant son siège social à Tortola, Iles Vierges Britanniques.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite est intervenue la société OELSNER FINANCIAL CORP., prénommée, représentée par Monsieur Robert Elvinger, prénommé, en vertu d'une des procurations dont mention ci-avant;

laquelle a déclaré souscrire aux 2.760 (deux mille sept cent soixante) actions nouvelles et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 69.000,- (soixante-neuf mille euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Septième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission des anciens administrateurs, avec décharge entière et définitive de leurs mandats et décide de nommer comme nouveaux administrateurs, pour une période de six ans:

- Monsieur Robert Elvinger, prénommé.
- Monsieur Max Galowitch, juriste, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Huitième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes, pour une durée de six ans, LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

Neuvième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la refonte et les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de donner aux statuts la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: TECNIC-CONSULT-INVEST S.A., en abrégé T.C.I. S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. L'objet de la société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur, d'octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le montant du capital social souscrit est de EUR 100.000,- (cent mille Euros), représenté par 4000 (quatre mille) actions de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier jeudi du mois de mai à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de soixante-quinze mille francs luxembourgeois. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Elvinger, R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 131S, fol. 1, case 4. – Reçu 27.835 francs.

Le Receveur (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

J. Elvinger.

(55977/211/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

TANG-LIU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4053 Esch-sur-Alzette, 60, rue des Charbons.
R. C. Luxembourg B 56.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 24, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55971/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

TANG-LIU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4053 Esch-sur-Alzette, 60, rue des Charbons.
R. C. Luxembourg B 56.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 24, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55972/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

TAUFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 52.951.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1^{er} juin 2001, acté sous le n° 416/2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55973/208/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

TRACTEBEL ENGINEERING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 35.762.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 49, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55974/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

TECHNOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 76.979.

L'an deux mille un, le treize juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TECHNOLUX S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, R. C. Luxembourg section B numéro 76.979, constituée suivant acte reçu le 20 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 886 du 12 décembre 2000, page 42511.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Moinet, employé privé, demeurant à Rulles, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Melissa Virahsawmy, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 21.700 (vingt et un mille sept cents) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 5.283.000,- (cinq millions deux cent quatre-vingt-trois mille euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 217.000,- (deux cent dix-sept mille euros) à EUR 5.500.000,- (cinq millions cinq cent mille euros), par l'émission de 528.300,- (cinq cent vingt-huit mille trois cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, par apport en numéraire.

2.- Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 5.283.000,- (cinq millions deux cent quatre-vingt-trois mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 217.000,- (deux cent dix-sept mille euros) à EUR 5.500.000,- (cinq millions cinq cent mille euros), par l'émission de 528.300 (cinq cent vingt-huit mille trois cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des 528.300 (cinq cent vingt-huit mille trois cents) actions nouvelles les actionnaires actuels de la société au prorata de leur participation actuelle dans le capital social.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite sont intervenus les actionnaires actuels, prénommés, représentés par Monsieur Patrick Moinet, prénommé, en vertu des procurations dont mention ci-avant;

Lesquels ont déclaré souscrire aux 528.300 (cinq cent vingt-huit mille trois cents) actions nouvelles, chacun le nombre pour lequel il a été admis, et les libérer numéraire, à concurrence d'un quart (1/4), de sorte que la somme de EUR 1.320.750,- (un million trois cent vingt mille sept cent cinquante euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à EUR 5.500.000,- (cinq millions cinq cent mille euros), représenté par 550.000 (cinq cent cinquante mille) actions de EUR 10,- (dix euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Moinet, R. Uhl, M. Virahsawmy, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 130S, fol. 49, case 9. – Reçu 2.131.157 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2001.

J. Elvinger.

(55975/211/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

TECHNOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 76.979.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

(55976/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

A.A.A. FINANCING, GmbH, Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 68.433.

Par la présente, Maître Eyal Grumberg, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, déclare avoir résilié en date du 28 août 2001, la convention de domiciliation conclue avec la société A.A.A. FINANCING, GmbH.

Le siège social de la société A.A.A. FINANCING, GmbH est dénoncé à dater du 28 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 33, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(56028/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2001.

TEKMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 65.667.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 août 2001

- est dénoncée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg au deuxième étage.

- est confirmée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée c/o TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.C. Réviseur d'Entreprises, 60, Grand-rue, 1^{er} Etage, L-1660 Luxembourg

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour TEKMAR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 18, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55978/760/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

TERZO MILLENNIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 57.823.

L'an deux mille un, le huit août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TERZO MILLENNIO S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R. C. Luxembourg section B numéro 57.823, constituée suivant acte reçu le 14 janvier 1997, publié au Mémorial C numéro 214 du 29 avril 1997.

L'assemblée est présidée par Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Le président désigne comme secrétaire Madame Carine Evrard, licenciée en lettres modernes, demeurant à Hagondange (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kehlen.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il résulte de ladite liste de présence que les 147 (cent quarante-sept) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour qui a été préalablement porté à la connaissance des actionnaires.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Modification du statut de la société qui n'aura plus désormais celui d'une société holding défini par la loi du 31 juillet 1929.

2) Le cas échéant, modification de l'article 4 des statuts en omettant la dernière partie de la dernière phrase qui fait référence à la loi du 31 juillet 1929.

3) Suppression de la valeur nominale des actions.

4) Suppression du capital autorisé existant.

5) Changement de la monnaie d'expression du capital social de manière à ce que le capital social actuel de ITL 147.000.000 (cent quarante-sept millions de lires italiennes) représenté par 147 (cent quarante-sept) actions sans désignation de valeur nominale, soit remplacé par un capital social nominal de EUR 75.919,16 (soixante-quinze mille neuf cent dix-neuf euros et seize cents) représenté par 147 (cent quarante-sept) actions sans désignation de valeur nominale.

6) Réduction du capital social par absorption de pertes à concurrence de EUR 67,16 (soixante-sept euros et seize cents), par réduction du pair comptable des actions existantes, pour porter le capital de son montant actuel de EUR 75.919,16 (soixante-quinze mille neuf cent dix-neuf euros et seize cents) à EUR 75.852 (soixante-quinze mille huit cent cinquante-deux euros).

7) Fixation de la valeur nominale d'une action à EUR 516 (cinq cent seize euros).

8) Instauration d'un nouveau capital autorisé de EUR 516.000 (cinq cent seize mille euros) avec ou sans émission d'actions nouvelles, avec pouvoirs, donnés au Conseil d'Administration, de supprimer ou de limiter le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires et d'émettre des obligations convertibles ou non dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé.

9) Modification des 1^{er}, 4^{ème} alinéas et de la première phrase du 6^{ème} alinéa de l'article 5 des statuts qui auront dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. 1^{er} alinéa. Le capital souscrit est fixé à EUR 75.852 (soixante-quinze mille huit cent cinquante-deux euros) représenté par 147 (cent quarante-sept) actions d'une valeur nominale de EUR 516 (cinq cent seize euros) chacune.»

«**Art. 5. 4^{ème} alinéa.** Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 516.000 (cinq cent seize mille euros) qui sera représenté par 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de EUR 516 (cinq cent seize euros) chacune.»

«**Art. 5. 6^{ème} alinéa (première phrase).** En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans, prenant fin le ... 2006, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec ou sans émission d'actions nouvelles.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer le statut de la société d'une société holding 1929 en une simple société de participations financières (Soparfi) et de modifier par conséquent l'article 4 in fine des statuts, en omettant la dernière partie de la dernière phrase qui fait référence à la loi du 31 juillet 1929.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des 147 (cent quarante-sept) actions existantes.

Troisième résolution

L'assemblée décide de supprimer le capital autorisé existant.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de changer, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, la monnaie d'expression du capital social, au taux officiel de EUR 1=ITL 1936,27, de manière à ce que le capital social actuel de ITL 147.000.000 (cent quarante-sept millions de liras italiennes) représenté par 147 (cent quarante-sept) actions sans désignation de valeur nominale, soit remplacé par un capital social nominal de EUR 75.919,16 (soixante-quinze mille neuf cent dix-neuf euros et seize cents) représenté par 147 (cent quarante-sept) actions sans désignation de valeur nominale.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social de la société par absorption de pertes à concurrence de EUR 67,16 (soixante-sept euros et seize cents), par réduction du pair comptable des actions existantes, pour porter le capital de son montant actuel de EUR 75.919,16 (soixante-quinze mille neuf cent dix-neuf euros et seize cents) à EUR 75.852 (soixante-quinze mille huit cent cinquante-deux euros).

Preuve des pertes accumulées a été donnée au notaire par la présentation d'un bilan, lequel restera ci-annexé.

Sixième résolution

L'assemblée décide de refixer la valeur nominale d'une action à EUR 516 (cinq cent seize euros).

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration aux fins de procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Septième résolution

L'assemblée décide d'instaurer un nouveau capital autorisé de EUR 516.000 (cinq cent seize mille euros) avec ou sans émission d'actions nouvelles, avec pouvoirs, donnés au Conseil d'Administration, de supprimer ou de limiter le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires et d'émettre des obligations convertibles ou non dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé.

Huitième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les 1^{er} et 4^{ème} alinéas et la première phrase du 6^{ème} alinéa de l'article 5 des statuts qui auront dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital souscrit est fixé à EUR 75.852 (soixante-quinze mille huit cent cinquante-deux euros) représenté par 147 (cent quarante-sept) actions d'une valeur nominale de EUR 516 (cinq cent seize euros) chacune.»

«**Art. 5. 4^{ème} alinéa.** Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 516.000 (cinq cent seize mille euros) qui sera représenté par 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de EUR 516 (cinq cent seize euros) chacune.»

«**Art. 5. 6^{ème} alinéa (première phrase).** En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans, prenant fin le 8 août 2006, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec ou sans émission d'actions nouvelles.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. Seil, C. Evrard, L. Hanssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 131S, fol. 1, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

J. Elvinger.

(55979/211/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

TERZO MILLENNIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 57.823.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
(55980/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

TESI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Capital social: 210.000,- EUR.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 75.876.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 26, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration.

(55981/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

TESI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Capital social: 312.000,- EUR.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 75.876.

EXTRAIT

Aujourd'hui 10 juillet 2001 à 15.00 heures, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société TESI INTERNATIONAL S.A. s'est tenue à Luxembourg

Première résolution

L'assemblée générale ratifie la cooptation de Mademoiselle Francesca Docchio, en tant qu'administrateur de la société faite par le conseil d'administration en date du 3 juin 2001.

Le mandat du nouvel administrateur expire à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi / F Docchio

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 26, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(55982/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

TETRA, KAYSER PAUL ET ASSOCIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 295, rue de Luxembourg.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 août 2001, vol. 556, fol. 71, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55983/514/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

WHITE KNIGHT II S.A., Société Anonyme (in liquidation).

Registered office: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 27.869.

In the year two thousand one, on the twentieth of August.

Before Maître Marthe Thyès-Walch, notary residing in Luxembourg, in place of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, actually prevented, who will guard the original of the present deed.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of WHITE KNIGHT II S.A., a «société anonyme», established at Luxembourg, 69, route d'Esch, R. C. Luxembourg section B number 27.869, incorporated by deed on the 11th of August 1988, published in the Luxembourg Mémorial C, number 173 of the 24th of June 1988.

The company has been thrown into liquidation by deed of the 31st of July 2000, with appointment of Mr Vincent Goy, Director of companies, residing at Dudelange as liquidator. INTERAUDIT, S.à r.l., 119, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, «réviseur d'entreprises», was appointed as auditor-controller by decision of a general meeting held today.

The meeting is presided by Mr Vincent Goy, Director of companies, residing at Dudelange.

The chairman appointed as secretary Mrs Simone Wallers, employee, residing at Bettembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Romaine Lazzarin-Fautsch, fondé de pouvoirs, residing at Esch-sur-Alzette.

The chairman declared and requested the notary to act:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II.- The present extraordinary general meeting as been convened by notices published in:

- the Mémorial C, no. 594 dated 1st August 2001 and no. 627 dated 10 August 2001.
- The Letzebuerger Journal no. 144 dated 1st August 2001 and no. 151 dated 10 August 2001.

III.- As appears from the attendance list, that of the 1,393 (thousand three hundred ninety-three) shares issued and of the 1,394 (thousand three hundred ninety-four) founder's shares with the same voting right, 904 (nine hundred and four) shares and 1,394 (thousand three hundred ninety-four) founder's shares are represented so that the meeting is validly constitutes and thus can adopt resolutions on all subjects of the agenda.

IV.- That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

Agenda:

1. To receive the report of the liquidation auditor.
2. To approve the liquidation accounts.
3. To grant discharge to the liquidator, the board of directors, the auditor and the liquidation auditor.
4. To acknowledge the closure of the liquidation.
5. To designate a place where the corporate books and records will be kept for a minimum period of 5 years and to decide on any measure relating to the closure of the liquidation.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting, having taken notice of the report by the auditor-controller, approves this report and the liquidation accounts.

Second resolution

The meeting gives full discharge to the liquidator, the board of directors, the auditor and the liquidation auditor for the execution of their mandates.

Third resolution

The meeting pronounces the closing of the liquidation.

Fourth resolution

The Meeting decides that the accounts and other documents of the company will remain deposited for a period of five years at the former registered office of the company, and that all the sums and assets eventually belonging to shareholders and creditors who doesn't be present at the end of the liquidation will be deposited at the same former registered office for the benefit of all it may concern.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt août.

Par-devant Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WHITE KNIGHT II S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 69, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 27.860, constituée suivant acte reçu en date du 11 avril 1988, publié au Mémorial C, numéro 173 du 24 juin 1988.

La société a été mise en liquidation suivant acte en date du 31 juillet 2000, comprenant nomination de Monsieur Vincent Goy, administrateur de sociétés, demeurant à Dudelange, en tant que liquidateur. INTERAUDIT, S.à r.l., 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, réviseur d'entreprises, a été nommée en tant que commissaire-vérificateur à la liquidation par décision de l'assemblée générale extraordinaire tenue ce jour.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Vincent Goy, administrateur de sociétés, demeurant à Dudelange.

Le président désigne comme secrétaire Madame Simone Wallers, employée de banque, demeurant à Bettembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Romaine Lazzarin-Fautsch, fondé de pouvoirs, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, la scrutatrice et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- La présente assemblée a été convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- dans le Mémorial C n° 594 du 1^{er} août 2001 et n° 627 du 10 août 2001.

- Dans le journal luxembourgeois Letzebuenger Journal n° 144 du 1^{er} août 2001 et n° 151 du 10 août 2001.

III.- Qu'il appert de cette liste de présence que sur les 1.393 (mille trois cent quatre-vingt-treize) actions sans désignation de valeur nominale, représentatives de l'intégralité du capital actuellement fixé à EUR 131.433,- (cent trente et un mille quatre cent trente-trois euros), et que sur les 1.394 (mille trois cent quatre-vingt-quatorze) parts de Fondateur actuellement existantes et pourvues du même droit de vote que les actions de capital, 904 (neuf cent quatre) actions et 1.394 (mille trois cent quatre-vingt-quatorze) parts de Fondateur sont dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, laquelle par conséquent est régulièrement constituée et apte à prendre valablement toutes décisions sur les points de l'ordre du jour.

IV.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. recevoir le rapport du commissaire-vérificateur.
2. approuver les comptes de la liquidation
3. accorder décharge au liquidateur, au conseil d'administration, au commissaire aux comptes et au commissaire-vérificateur.
4. Clôture de la liquidation.
5. Déterminer l'endroit où les livres sociaux et autres documents seront conservés pour une période de 5 années et décider des mesures relatives à la clôture de la liquidation.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, approuve ce rapport ainsi que les comptes de liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur, au conseil d'administration, au commissaire aux comptes et au commissaire-vérificateur à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

Troisième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: V. Goy, S. Wallers, R. Lazzarin-Fautsch, M. Thyes-Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2001, vol. 131S, fol. 16, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

J. Elvinger.

(56002/211/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.